



# Assemblée générale

Distr. limitée  
22 mars 2016  
Français  
Original : anglais

---

## Conseil des droits de l'homme

### Trente et unième session

Point 3 de l'ordre du jour

### **Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement**

**Chine, Cuba, Égypte\*, Fédération de Russie, Iran (République islamique d)\*,  
Pakistan\* : amendement au projet de résolution A/HRC/31/L.28**

**31/...**

### **Protection des défenseurs des droits économiques, sociaux et culturels**

*Lire* comme suit le vingt-deuxième alinéa du préambule :

*Vivement préoccupé également* par les observations des titulaires de mandat au titre des procédures spéciales concernés, selon lesquelles les individus, les groupes et les organes de la société qui s'occupent des questions environnementales et foncières et de la responsabilité des entreprises, de même que ceux qui travaillent sur les questions de gouvernance, qui s'emploient à promouvoir la transparence et l'obligation de rendre des comptes et qui dénoncent la discrimination, la corruption et les actes de violence de la part des États, des entreprises et d'autres acteurs non étatiques, sont parmi les plus exposés à des risques, et la pratique des disparitions forcées est souvent utilisée pour les réprimer et les intimider et dissuader d'autres acteurs de faire valoir et d'exercer leurs droits économiques, sociaux et culturels,

---

\* État non membre du Conseil des droits de l'homme.

GE.16-04625 (F) 230316 230316



\* 1 6 0 4 6 2 5 \*

Merci de recycler

